


**Tableau 4.1. Taux de fréquentation des structures d'accueil
et d'éducation préscolaire chez les enfants de moins de six ans,
2004 ou année indiquée**

En pourcentage

	Moins de trois ans	Trois ans	Quatre ans	Cinq ans
Australie (2005)	29.0	55.0	64.6	90.9
Autriche	4.1	45.9	82.1	93.1
Belgique	38.5	99.3	99.9	99.7
Canada (2001)	19.0
République tchèque	3.0	68.0	91.2	96.7
Danemark (2005)	61.7	81.8	93.4	93.9
Finlande (2003)	22.4*	37.7	46.1	54.6
France (2004)	26.0	100.0	100.0	100.0
Allemagne (2001)	9.0	69.5	84.3	86.7
Grèce (2003)	7.0	..	57.2	84.1
Hongrie	6.9	71.0	92.3	97.8
Islande (2003)	58.7	93.3	95.1	95.9
Irlande (2000)	15.0	48.0	46.6	100.0
Italie (2000)	6.3	98.7	100.0	100.0
Japon	15.2	67.3	95.2	96.6
Corée (2005)	19.9	59.5	66.4	88.7
Luxembourg (2003)	14.0	37.9	83.5	96.9
Pays-Bas	29.5	32.3	74.0	98.4
Nouvelle-Zélande	32.1	82.1	95.1	100.0
Norvège (2003)	43.7	79.4	86.9	89.0
Pologne (2001)	2.0	26.1	35.7	46.2
Portugal	23.5	63.9	79.9	90.2
République slovaque (2004)	17.7	60.3	71.7	84.7
Espagne	20.7	95.9	100.0	100.0
Suède	39.5	82.5	87.7	89.7
Suisse	..	7.2	34.4	89.7
Turquie	..	1.7	3.4	26.2
Royaume-Uni	25.8	50.2	92.0	98.2
États-Unis (2005)	29.5	41.8	64.1	77.0

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/171631875078>

* Chiffre corrigé (février 2008).

.. : Non disponible.

L'année de référence n'est pas la même dans tous les pays. Les chiffres englobent l'accueil à plein-temps et l'accueil à temps partiel. Les services de garde professionnels incluent l'accueil dans des centres agréés dans tous les pays; ainsi que l'accueil familial agréé (assistantes maternelles/garde à domicile) dans les pays où cette option existe. Pour le groupe des 3-5 ans, tous les enfants inscrits dans une structure d'accueil à la journée ou un établissement préscolaire sont pris en compte, que ces institutions soient considérées comme faisant ou non partie du système d'enseignement formel dans le pays.

Source : Base de données de l'OCDE sur la famille (www.oecd.org/els/social/family/database).

Il existe plusieurs liens potentiels entre l'activité féminine et le recours à des services de garde payants. En fait, on peut logiquement supposer que la causalité joue dans les deux sens. Des taux d'emploi plus élevés conduisent à une hausse de la demande de services de garde d'enfants, et une offre adéquate de services de garde permet aux femmes de concilier travail et vie de famille.

Un autre lien potentiel s'opère à travers l'offre de services de garde informels. Ce mode de garde peut être particulièrement important dans les pays où existent fréquemment des réseaux familiaux étendus. Dans la mesure où la garde (professionnelle et informelle) des enfants est assurée en majorité par des femmes, l'attachement de ces dernières au marché du travail a des implications pour leur disponibilité en tant que soignants informels. Il peut en résulter un effet d'éviction lorsque la hausse des taux d'emploi féminins réduit le